

Eric MÉNASSI

Président de l'Association des Maires de l'Aude

en partenariat avec l'Association des Maires de France et Mairie 2000

a le plaisir de vous inviter à participer à la deuxième session de formation de l'année 2023 qui aura pour thème :

« LES RELATIONS COMMUNE/ASSOCIATIONS »

Où et quand ?

- **mardi 21 mars 2023 (9h-12h)**
à la Médiathèque de **Narbonne**
(1 boulevard Frédéric Mistral - amphithéâtre)
- **vendredi 24 mars 2023 (9h-12h)**
à la Maison des Collectivités de **Carcassonne**
(85 avenue Claude Bernard - salle Roger Adiveze)

Quels objectifs ?

- **appréhender et maîtriser l'attribution des subventions aux associations**
- **identifier et se prémunir contre les risques inhérents**

Pour qui ?

- **Elus communaux et intercommunaux, agents territoriaux**

Quel intervenant ?

Christophe RIGAUD-BONNET
ancien directeur réglementation, état-civil et élections au sein d'une collectivité

Quel programme ?

- **la demande et l'octroi d'une subvention à une association**
 - le formalisme
 - les types de subventions (en numéraire ou en nature)
 - le contrôle
 - le vote et les attributions de subventions
- **les risques inhérents**
 - le positionnement d'un élu membre du bureau d'une association
 - le conflit d'intérêt
 - la gestion de fait
 - l'association transparente

COUPON REPONSE

NOM - Prénom..... Fonction.....

Collectivité.....

accompagné(e) de.....

se rendra(ont) à la formation « Les relations commune/associations » le :

- mardi 21 mars 2023 (9h-12h) à l'amphithéâtre de la Médiathèque de Narbonne**
- vendredi 24 mars 2023 (9h-12h) à la Maison des Collectivités de Carcassonne**

Merci de retourner ce coupon par email asso-maires-aude@orange.fr ou par courrier.